

Commune de VEZELS ROUSSY
20 DES VALLEES
15130 VEZELS ROUSSY

Envoyé en préfecture le 20/11/2023
Reçu en préfecture le 20/11/2023
Publié le
ID : 015-211502570-20231116-2023_18-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département

PREFECTURE DU CANTAL

Arrondissement

AURILLAC

Canton

VIC SUR CERRE

Séance du 16 novembre 2023

Délibération : N° 2023-18

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 9

Présent(s) :

Mrs TOURLAN Jean-Luc, ROUMANIOL Jacques, CAPREDON Jean-Baptiste,
LAMOUROUX Alain, PEGORIER Jean-Luc; Mmes BOLLAERT Maryse, PEPIN
Monique, VIGNES Sylvie,

Absent(s) :

MAX Pablo LESCURE Céline qui a donné pouvoir à Jean-Luc TOURLAN
PRADAL Stéphanie

Secrétaire de séance :

CAPREDON Jean-Baptiste,

Objet : France Ruralités : Demande de labellisation au programme « Villages d'Avenir »

DELIBERATION

Monsieur le maire fait part à l'assemblée du plan France Ruralités lancé le 15 juin 2023 par Mme la Première ministre.

Ce plan qui regroupe 4 axes présente un dispositif spécifique d'appui en ingénierie aux communes rurales dénommé « Villages d'Avenir ». Ce programme porté par l'ANCT, doit permettre de répondre aux besoins d'ingénierie des communes rurales en compléments des ingénieries locales existantes. Il se veut être un programme opérationnel permettant de mobiliser rapidement des ressources pour la réalisation rapide de projets.

La commune de VEZELS-ROUSSY, est éligible à ce programme tel qu'il a été présenté par le préfet lors de la réunion de lancement du 20 septembre 2023.

Ce programme va se traduire dans le Cantal par la mise à disposition de 2 chefs de projets placés sous pilotage de la DDT, pour assurer le suivi de 20 à 30 communes au total.

La candidature à cette labellisation peut se faire sous 2 formes différentes :

• Une candidature individuelle ;

• Une candidature mutualisée (en grappe) avec quelques autres communes de notre EPCI, portant collectivement une dynamique commune sur un ou plusieurs thèmes à définir.

Monsieur le maire précise que la labellisation nécessite :

- que la commune fasse preuve d'une dynamique importante sur le ou les thème(s) identifié(s) sur lesquels elle souhaite être aidée ;

- que les projets qu'elle souhaite inscrire soient porteurs de progrès significatifs pour le développement local et qu'elle puisse justifier que le défaut d'ingénierie est le facteur limitant pour leur réalisation.

DECISION

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- sollicite M. le préfet du Cantal pour obtenir la labellisation de la commune de

Vezels-Roussy au programme « Villages d'Avenir » dans le cadre d'une candidature :

- en grappe : Labrousse, Lascelles, Lacapelle-Viescamp, Velzic, Yolet

- précise que les thèmes sur lesquels la / les commune(s) de souhaite(nt) un appui sont :

* Transition énergétique

- précise que les projets qui pourraient nécessiter l'intervention du chef de projet sont :

* production d'énergie renouvelable, en particulier via la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiment communaux, tant pour l'usage des bâtiments publics que l'usage potentiel des habitants

- Indique que sa candidature est détaillée dans la fiche de candidature jointe à la présente délibération.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire

le 16 novembre 2023

Reçu en Préfecture

le 20 novembre 2023

Publié ou notifié

le 20 novembre 2023

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

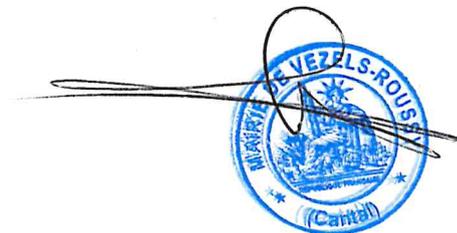
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 16 novembre 2023

Le Maire

Jean Luc TOURLAN



Préfecture du CANTALLes services de l'État
dans le Cantal

Fiche de candidature au programme « Villages d'Avenir »

I – Rappel des objectifs :

Le programme Villages d'Avenir porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), vise à aider des communes rurales de petite taille, porteuses d'une dynamique globale, à réaliser leurs projets de développement à travers un accompagnement en ingénierie dans le respect des enjeux de transition écologique.

Ce programme vient compléter l'offre d'ingénierie déjà déployée par l'ANCT en zones rurales (Petites Villes de Demain, ingénierie sur mesure, dispositif des volontaires territoriaux en administration, territoires d'industrie, etc.) et vise en particulier à favoriser le lien entre les projets des élus des petites communes rurales et les dispositifs d'appui existants (ingénierie, soutien financier) pour lesquels les élus rencontrent des difficultés pour s'en saisir du fait d'un déficit de connaissance et/ou de moyens humains suffisants.

Les moyens d'accompagnement reposent en particulier sur la création d'un poste de chef de projet, placé sous l'autorité du directeur départemental des territoires, dédié au programme et destiné à accompagner une quinzaine de communes au maximum sur 12 à 24 mois.

Les thèmes concernés par les projets qui pourront être accompagnés, sont multiples : habitat, logement, mobilités, services au public, transitions écologique et énergétique, gestion de l'eau, attractivité économique, patrimoine, numérique...

II – Identification du candidat et de la candidature :

Commune	VEZELS-ROUSSY
<i>EPCI référent</i>	CABA

Nombre d'habitants	131
---------------------------	-----

Services présents dans la commune (écoles / commerces...)	HOTEL-RESTAURANT

Candidature individuelle Candidature en « grappe » (1)

(1) si candidature en « grappe » chaque commune doit déposer une candidature.

Candidature en grappe = groupe de 5/6 communes au maximum regroupées autour d'un ou plusieurs thèmes communs et partagé

Si candidature en « grappe » indiquer la liste des communes associées à la demande :

Les communes associées : Labrousse, Lascelles, Lacapelle-Viescamp, Velzic, Yolet

-> Une délibération du conseil municipal est-elle jointe à la candidature ?

Oui

Non

*Si Non,
envisagez-vous de délibérer prochainement ? OUI*

-> Un/des courrier(s) des communes limitrophes et/ou de l'ECPI et soutenant la candidature est-il / sont-ils joint(s) à la présente candidature ?

Oui, courrier de l'ECPI

Non

III – Identification des thèmes et projets objet de l'accompagnement :

<u>Thème(s)</u>
<input type="checkbox"/> Habitat
<input type="checkbox"/> Logement
<input type="checkbox"/> Mobilités
<input type="checkbox"/> Services au public
<input type="checkbox"/> Environnement
<input type="checkbox"/> Transition écologique
<input checked="" type="checkbox"/> Transition énergétique
<input type="checkbox"/> Gestion de l'eau
<input type="checkbox"/> Commerces
<input type="checkbox"/> Patrimoine
<input type="checkbox"/> Numérique
<input type="checkbox"/> Culture
<input type="checkbox"/> Autre(s) :
.....
.....

Le(s) Projet(s)

Définition du/des projet (s)	Etat de la réflexion (*)	Planning envisagé	Budgets
production d'énergie renouvelable, en particulier via la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiment communaux, tant pour l'usage des bâtiments publics que l'usage potentiel des habitants.	Phase très amont : quelques réflexions	/	/

(*) : Stade 0 de la réflexion / Phase très amont : quelques réflexions / Premières études engagées / Concertation réalisée ou en cours / Certains partenaires déjà mobilisés / Projet inscrit au projet de territoire de l'EPCI / Projet en plusieurs tranches / Le projet est-il inscrit au CRTE ...

Le(s) Projet(s) : détails / compléments

Si vous souhaitez apporter des compléments d'informations / des détails ou toutes autres données que vous jugeriez indispensables à la bonne appréhension des enjeux liés à / aux projet(s) présenté(s).

La commune souhaite porter des projets de transition énergétique en s'engageant concrètement dans la production d'énergie renouvelable, en particulier via la mise en place de panneaux photovoltaïques, tant pour l'usage des bâtiments publics que l'usage potentiel des habitants. Un appui en matière d'ingénierie est ainsi attendu, ces projets étant complexes. Ils nécessitent en effet une identification des conditions de portage (public ou privé), des conditions juridiques, des impacts financiers pour la commune et des modalités ou non d'adhésion des habitants. Ces projets de production d'énergie s'accompagnent de plus de projets de réduction des consommations énergétiques des bâtiments publics (rénovation thermique, évolution des modalités de chauffage, etc) et pourront s'inscrire dans la démarche PREB portée à l'échelle de la CABA.

La commune souhaite s'associer dans cette démarche grappe aux 4 autres communes du territoire de la CABA listées ci-dessus pour bénéficier ainsi de retour d'expériences des autres communes ayant débuté leurs démarches et/ou ayant des enjeux complémentaires. De plus, à l'instar du programme PVD sur la CABA, cette démarche collective crée une dynamique favorisant l'avancement des projets.

- Bénéficiez-vous ou avez-vous déjà bénéficié d'un appui en ingénierie () sur le(s) projet(s) et/ou thème(s) évoqué(s)?**

Oui

Non

Si oui par quelle(s) structures :

-
-
-

(**): CAUE / CIT / Chargé de mission EPCI / chambres consulaires / ingénierie privée / ADEME / ANCT ...

Quels sont les besoins essentiels sur lesquels vous voulez être appuyés ?

Ingénierie financière

Recherche et coordination des acteurs

Compétences et expertise(s) technique(s)

Appui à la définition d'une programmation

Action de pédagogie auprès des élus

Action de concertation

Autres (précisez):

.....
.....

V – Validation de la candidature :

Je soussigné Mme/M Jean-Luc TOURLAN maire de la commune de VEZELS-ROUSSY, sollicite officiellement la labellisation au programme « Village d'Avenir » lancé dans le cadre du plan France Ruralités.

Je m'engage à piloter le ou les projets qui auront été identifiés comme prioritaires en lien étroit avec le chef de projet qui sera en charge de l'accompagnement.

D'autre part, je m'engage à mettre en œuvre toutes les dispositions adaptées à la réalisation de sa mission dans les meilleures conditions et à maintenir une dynamique de projet constante, favorable à l'aboutissement des projets.

Fait à VEZELS-ROUSSY

Le 24 OCTOBRE 2023 ,

Cachet et signature



Qualité du signataire

Le Maire,
Jean-Luc TOURLAN

IV – Expression libre :

Quelles sont vos attentes sur cet appui ? Quelles difficultés rencontrez-vous principalement sur les thèmes et projets, pour lesquels souhaitez être accompagné ? Avez-vous déjà identifié un /des élus référents pour le suivi du programme et les contacts avec le chef de projet ? Divers ...

La commune attend de cet appui un accompagnement en ingénierie pour l'aider à concrétiser les projets (évaluation des différents possibilités, définition des conditions juridiques, identification du coût et des modalités de financement, appui au choix des prestataires, définition d'une programmation si besoin, association des habitants si besoin,...). L'objectif est d'aboutir à une opérationnalité rapide en matière de production d'énergie avec une programmation possible sur la durée en fonction du coût.

La principale difficulté rencontrée est le déficit d'ingénierie permettant de préparer le projet en amont pour aider les élus à prendre une décision adaptée à situation de la commune.

Les élus référents sont : Jean-Luc TOURLAN Maire et Jacques ROUMANIOL 1^{er} adjoint